

Travaux en exploitations d'élevage

RNCP10282 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	BEPA — Brevet d'études professionnelles agricoles
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21056
Code(s) ROME	A1407, A1410, A1411, A1416
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme exerce ses activités au sein d'un élevage.

Il prépare et conduit son activité seul ou au sein d'une équipe, dans le cadre des consignes qui lui sont données par le responsable d'exploitation, dans le respect de sa sécurité et de celle du cheptel dont il a la charge et dans le respect de l'environnement.

Il assure les travaux liés à la conduite d'un troupeau : le suivi des animaux concernant l'alimentation (mesure des rations, distribution du fourrage...), les soins (tonte, prophylaxie...), la traite, la reproduction (mises bas, soins aux jeunes...), les conditions sanitaires d'un cheptel (nettoyage des auges et abreuvoirs, des stalles, étables...), la conduite du pâturage.

Il s'occupe régulièrement de la maintenance des installations (bâtiments, équipements d'élevage) et participe ponctuellement aux travaux d'aménagement de l'exploitation.

En polyculture- élevage, il peut effectuer les travaux de production végétale, utiliser et entretenir le matériel agricole.

Dans certains cas, notamment en élevage laitier ou de volailles, il est susceptible de transformer, conditionner voire vendre des produits d'origine animale.

L'emploi requiert d'être autonome - autonomie régulée par contact direct avec l'employeur et se renforçant avec l'expérience professionnelle - et responsable, dans la limite de ses attributions.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le référentiel présente la liste des capacités attestées par l'obtention du diplôme.

Capacités générales

C 1 : Mobiliser les bases de la communication nécessaires à la vie professionnelle, sociale et citoyenne

C 2 : Mobiliser des repères historiques, géographiques et socio-économiques pour se situer dans la société

C 3 : Mobiliser des connaissances de base dans les domaines scientifiques et techniques

C 4 : Utiliser les technologies de l'information et de la communication en autonomie et de manière responsable

Capacités professionnelles

- C 5- Identifier les éléments de contexte de l'activité
- C 6- Présenter les composantes et le fonctionnement du processus d'élevage dans une perspective de durabilité
- C 7- Organiser son travail dans une perspective de sécurité
- C 8- Réaliser les travaux liés à la conduite de l'élevage dans le respect des consignes, des règles de sécurité et du bien-être animal
- C 9- Réaliser les opérations de conduite des cultures associées à l'élevage dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement
- C 10- Réaliser les travaux liés à l'utilisation et à la maintenance des bâtiments, matériels et installations d'élevage, dans le respect des consignes, des règles de sécurité et de l'environnement

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans des exploitations de polyculture élevage ou d'élevage (bovins, équins, ovins, caprins, porcins et volailles), pour le compte d'un employeur unique ou d'un groupement d'employeurs, et plus rarement d'une CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) ou d'une ETA (entreprise de travaux agricoles).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles :
vacher, porcher, berger, ouvrier agricole polyvalent

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 829 €
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs · tension 3/5 (Modérée) A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée) A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	93 553
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	78 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X40 — Agriculteurs A0X41 — Eleveurs A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel , et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

/

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP2359

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10282/>